

le mot de...

Une station plus propre et plus performante

C'est dans l'objectif de mieux préserver notre environnement au sens large que la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé en 2005 la construction d'une nouvelle Station d'Épuration (STEP) intercommunale à Albi – Quartier de la Madeleine.

Ainsi, à l'horizon 2010, la communauté se verra dotée d'une station plus performante qui, non seulement pourra traiter aux normes réglementaires les effluents de 91 000 équivalents habitants (contre 65 000 aujourd'hui), mais sera surtout respectueuse de l'environnement et du bien-être du personnel exploitant et des riverains. Cela, grâce aux nouvelles technologies et procédés mis en place : traitement biologique de l'azote et du phosphore, salles dépressurisées avec extraction et traitement de l'air en tours de désodorisation, capotage des matériels bruyants, ateliers de prétraitement et de traitement des boues placés sous bâtiment et salles insonorisées...

Maitre d'ouvrage de cette réalisation, la Communauté d'agglomération de l'Albigeois a apporté sa compétence « assainissement collectif - traitement des eaux usées » aux cotés de l'ensemble des élus communautaires. Ce 1^{er} projet de grande envergure pour la communauté a été fédérateur et démontre le bon fonctionnement de cet établissement public de coopération intercommunale.

Jean-Claude De Lapanouse,
Vice-Président délégué à l'assainissement

ZOOM SUR LE CHANTIER

Du début des terrassements à l'arrivée de la grue sur le chantier



L'arrivée de la grue le 19 février dernier a marqué un tournant dans le déroulement des travaux de construction de la nouvelle STEP de la Madeleine. Avec ses 31 mètres de haut et ses 60 mètres de flèche, Cette grue concrétise le début de la 2^e phase du chantier portant sur l'élévation du bâtiment d'exploitation.

Commencés en octobre dernier, les travaux de ce chantier s'étendent sur une surface de 4 hectares et ont débuté par une phase de terrassement. Cette dernière a duré 4 mois et a permis le terrassement de 50 000 m³ de déblais stockés entièrement sur site.

■ Une nouvelle étape

L'arrivée de la grue symbolise le passage de la phase « terrassement » à la phase « Génie Civil – Réseaux ». La grue permettra de couler les fondations et la structure béton du bâtiment principal d'une longueur de 120 m. Les fondations et les parois bétons des

4 bassins de décantation (ouvrages circulaires) s'élèveront indépendamment, sans l'aide de la grue. Au total, 9 500 m³ de béton et 8 000 tonnes d'armatures en acier seront nécessaires pour l'ensemble des ouvrages. Courant septembre, la phase de mise en place de équipements débutera : installation des machineries et tuyauteries. Au plus fort de son activité, le chantier mobilisera une centaine d'ouvriers. La livraison des travaux est prévue au cours du 1^{er} semestre 2010. Après une phase de mise en service, la nouvelle station remplacera définitivement l'ancienne station qui sera détruite.

■ La démarche d'un chantier à faibles nuisances



À la démarche générale de construction d'une **station répondant aux critères de Haute Qualité Environnementale**, s'ajoute une démarche propre aux travaux de construction afin de limiter l'impact du chantier sur l'environnement immédiat en minimisant les nuisances, et sur l'environnement en général avec le choix de matériaux à faible impact écologique.

L'organisation d'un « chantier à faibles nuisances », propre et respectueux de l'environnement, relève d'une prise en compte par l'ensemble des entreprises de leurs conditions d'intervention afin de réduire les impacts de leurs activités sur l'environnement. Tout en restant compatible avec les exigences liées aux pratiques professionnelles du BTP, les objectifs sont de :

- limiter les risques et les nuisances causés aux riverains du chantier,
- limiter les risques sur la santé des ouvriers,
- limiter les pollutions de proximité pendant la durée du chantier,
- limiter la quantité de déchets de chantier mis en décharge.

■ Les mesures prises pour limiter l'impact sur l'environnement immédiat

- Une **voie d'accès spécifique au chantier** a été créée et est opérationnelle depuis fin février 2009. Elle recevra les aménagements définitifs en fin de chantier pour devenir une véritable route d'accès non seulement à la station mais également à la base de loisirs de Pratgraussals. Cette piste de chantier permet d'éviter le chemin de Pratgraussals très sinueux, de gabarit insuffisant et à proximité immédiate des habitations. Cette voie a été effectuée grâce à la réutilisation des matériaux présents sur site.
- Une **circulation limitée et optimisée** au regard de la situation géographique du site, « en ville » en limitant le flux de camions pour l'évacuation des terres excédentaires. Ainsi ce sont près de 50 000 m³ de terres qui seront réutilisées sur le site de la nouvelle STEP et sur le site de l'actuelle (remblaiements et aménagements paysagers), évitant ainsi le mouvement d'environ 113 camions par jour à traverser la ville pendant la phase terrassement. De plus, les entreprises chargées des approvisionnements sont invitées à suivre des panneaux d'un itinéraire spécifique au chantier, en évitant les boulevards urbains, récemment rénovés.
- **Gestion des déchets** à travers le respect d'un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED), spécifique à ce chantier, avec le tri des déchets de chantier, qui peuvent être classés en différentes catégories, à savoir : déchets inertes (déchets de béton, briques, tuiles, carrelages et autres matériaux ne se décomposant pas, ne brûlant pas et ne produisant aucune réaction chimique après stockage), déchets d'emballage (sauf ceux pollués par les produits dangereux qu'ils ont contenus), déchets ménagers et assimilés, déchets dangereux.
- **Nettoyage des camions** avec traitement de l'eau sur site avant rejet et limitation des émissions de poussières en période sèche par arrosages réguliers des sols.
- **Sécurité au sein et aux abords du chantier**
Une mission spécifique de Coordination Sécurité et Protection de la Santé de niveau 1 (chantier réunissant au moins dix entreprises en Bâtiment, y compris les sous-traitants, et comportant plus de 10 000 hommes-jours -20 hommes pendant 500 jours, ou 40 hommes pendant 250 jours, etc.-) a été confiée pour assurer la coordination d'un chantier sous l'angle de la sécurité des travailleurs du chantier lui-même, la sécurité du chantier vis à vis du public (chantier interdit au public sauf visites organisées) et la sécurité de ceux qui seront appelés à intervenir plus tard sur l'ouvrage.

Un **belvédère** placé au sommet du site, avec accès par plan incliné, permet à tout public curieux d'observer aisément le chantier en toute sécurité.

3 questions à Renée Duboisset, membre du « jury de nez »

Habitant le quartier de la Madeleine depuis près de 30 ans, Madame Duboisset a connu la construction de l'ancienne station d'épuration de la Madeleine. Aujourd'hui, elle fait partie des 7 membres constituant le « jury de nez » et nous apporte son témoignage.

Qu'est-ce que le « jury de nez », comment s'est-il mis en place ?

Lors de réunions publiques d'information qui ont eu lieu avant le début des travaux, il nous a été proposé, à nous, riverains, de constituer un groupe pour donner notre avis sur la qualité de l'air avant, pendant et après les travaux. Je me suis tout de suite portée volontaire.

En quoi consiste-t-il ?

En septembre dernier, des ingénieurs nous ont testés en nous faisant reconnaître des odeurs de 6 échantillons différents. Nous étions tous au même niveau et avons fait des erreurs, sauf un d'entre nous qui est sommelier : il a fait un sans faute ! Ensuite, lors d'une autre réunion, nous avons fait la visite de 12 points de contrôle déterminés par le bureau d'études ; des points culminants aux alentours des travaux et d'Albi. On nous a demandé de reconnaître les odeurs et de dire si elles étaient désagréables. C'est très subjectif et surtout, ça dépend beaucoup du vent. D'autres réunions sont prévues.

Qu'attendez-vous de ce jury ?

Tout d'abord, je tiens à saluer, de façon totalement apolitique, l'initiative de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois car je trouve qu'elle prend des risques. Ensuite, j'espère apporter ma contribution afin d'aider les gens qui font ça et permettre aux ingénieurs d'apporter des améliorations.

agenda

20 mars 2009

Pose de la première pierre

Avril-mai 2009

2^e journée « Jury de Nez »

Mai 2009

Visite de chantier destinée aux riverains de la Madeleine

pour tous renseignements

vous pouvez contacter le service assainissement de la C2A au
☎ 05 63 38 63 83

Courriel : assainissement@c2afr.com
www.grand-albigeois.fr

Numéro de chantier à l'usage des riverains.

▶ N° Indigo 0 825 560 389

0,15 CTS/MIN

